

Liberté Égalité Fraternité



Ce QR Code peut servir l'authenticité des données dans ce document.

## ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 2 juin 2025

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis <u>www.georisques.gouv.fr</u>. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

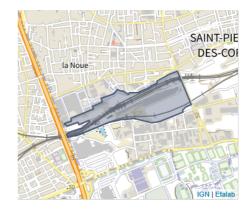
En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

### PARCELLE(S)

37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Code parcelle : **000-AY-269** 



Parcelle(s): 000-AY-269, 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS

1 / 12 pages



### A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES EXISTANTS ET FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL SONT :



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Plan de Prévention des Risques Naturels a été approuvé et affecte votre bien

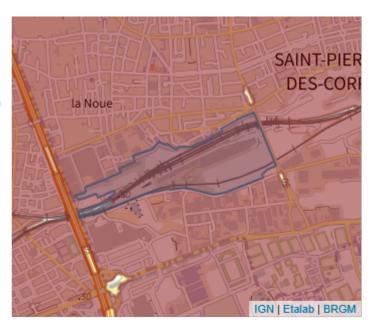
Date de prescription : 25/01/2012 Date d'approbation : 18/07/2016

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

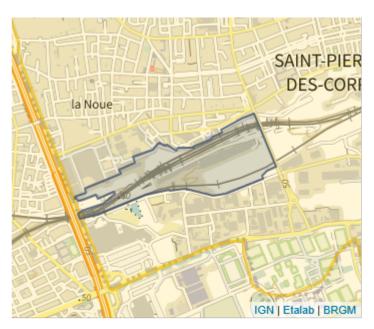




2 - faible 3 - modéré 4 - moyen

4 - moye 5 - fort

Un tremblement de terre ou séisme, est un ensemble de secousses et de déformations brusques de l'écorce terrestre (surface de la Terre). Le zonage sismique détermine l'importance de l'exposition au risque sismique.





### **RAPPEL**

### Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l'obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture.

### Sismicité

Pour certains bâtiments de taille importante ou sensibles, des dispositions spécifiques à mettre en oeuvre s'appliquent lors de la construction.

Pour connaître les consignes à appliquer en cas de séisme, vous pouvez consulter le site : <a href="https://www.gouvernement.fr/risques/seisme">https://www.gouvernement.fr/risques/seisme</a>

### Recommandation

Pour faire face à un risque, il faut se préparer et connaître les bons réflexes.

Consulter le dossier d'information communal sur les risques (DICRIM) sur le site internet de votre mairie et les bons conseils sur georisques.gouv.fr/me-preparer-me-proteger



## INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Rappel du risque : Inondation.		
Le bien est il concerné p	ar des prescriptions de travaux ?	☐ Oui ☑ Non
Si oui, les travaux pres	scrits ont été réalisés ?	☐ Oui ☑ Non
INFORMATION RELATIVE AUX SUITE D'UNE CATASTROPHE	_	
Le bien a-t-il fait l'objet d assurance suite à des dégâts li		☐ Oui ☑ Non
Vous trouverez la liste des arrêtés de catastro	phes naturelles pris sur la commun	ne en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).
Les parties signataires à l'acte certifient avoir <sub>l</sub> été en mesure de les corriger et le cas échéar Préfecture ou d'informations concernant le bie Le propriétaire doit joindre les extraits de la	nt de les compléter à partir des info n, notamment les sinistres que le b	ien a subis.
Le proprietane doit joindre les extraits de l	a carte regiementane et du regie	ment da i i it qui concernent la parcene.
SIGNATURES		
Vendeur / Bailleur	Date et lieu	Acheteur / Locataire

Parcelle(s): 000-AY-269, 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS



# ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

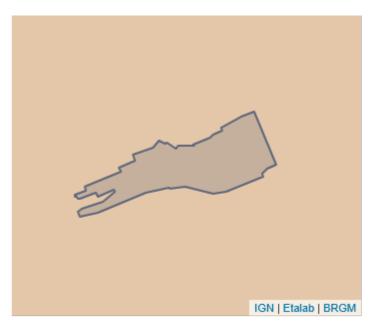


1 : Exposition faible
2 : Exposition moyenne
3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entrainer des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition moyenne : La probabilité de survenue d'un sinistre est moyenne, l'intensité attendue étant modérée. Les constructions, notamment les maisons individuelles, doivent être réalisées en suivant des prescriptions constructives ad hoc. Pour plus de détails :

 $\frac{https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction\#e3$ 







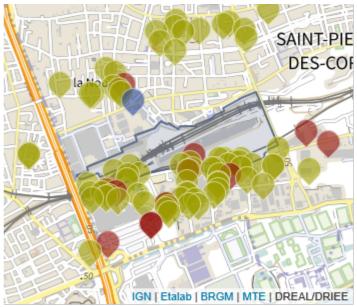
Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 12 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 73 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).
- 1 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollués (BASOL terrain pollué appelant une action des pouvoirs publics à titre curatif ou préventif)
- 1 site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

2 site(s) présente(nt) une proximité forte avec votre parcelle. Dans le cas où vous souhaiteriez en savoir davantage, il est recommandé de faire réaliser une étude historique et, le cas échéant, des analyses de sols par un bureau d'étude spécialisé dans le domaine des sols pollués.

Les données disponibles mentionnent enfin la présence d'anciennes activités qui ont localisées dans le centre de la commune par défaut. La présente analyse n'en tient donc pas compte. Le détail de ces données est consultable en ANNEXE 3.





## ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 3

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 2

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9300602A	30/06/1993	30/06/1993	26/10/1993	03/12/1993
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Mouvement de Terrain: 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Parcelle(s): 000-AY-269, 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS 7 / 12 pages



## ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
CARREFOUR HYPERMARCHE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0053701032
WOLSELEY FRANCE BOIS ET MATERIAUX	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000716
GARAGE PHIL'AUTO	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010011376
ECO PNEUS	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100048340
CARREFOUR	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000659
FAIVELEY	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000675
GAZARMOR	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000696
SYNDICAT COPROP DES ATLANTES	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010007504
TOTAL MARKETING FRANCE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010007378
SECTEUR APPROVISIONNEMENT (ex MAG Gal)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000747
PROMOCASH	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010008991
SNCF VOYAGEURS	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000745

Parcelle(s): 000-AY-269, 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS



### Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
Station service, ex garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3824230
Fabrique de machines agricoles	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3824403
Atelier de construction frigorifique	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3824427
Atelier peinture	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825098
Dépôt d'huiles de pétrole	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825295
Usine de produits chimiques	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825296
Atelier de réparation de matériel de Chemin de fer	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825301
DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825302
DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825313
DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825309
DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825310
Garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825322
Menuiserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825375
Garage, ex station-service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825339
Station-service, café	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825344
Station service, garage, ex carrosserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825348
Fabrique d'articles de ferronnerie et de quincaillerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825349
Station service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825352
Usine Lesieur	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825356
Atelier de mécanique	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825360



Nom du site	Fiche détaillée
Travail des métaux	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825362
Menuiserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825364
Travail des métaux	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825365
Menuiserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825366
Tôlerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825367
Fabrication de literie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825368
Blanchisserie, teinturerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825371
Blanchisserie, teinturerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825373
Menuiserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825374
DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825378
Travaux publics	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825380
Carrosserie, garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825381
DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825383
Fabrique agglomérée de ciment	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825384
Travail des métaux	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825392
Station-service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825395
Menuiserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825399
Dépôt de peinture et pièces de rechanges	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825402
Travail des métaux	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825405
Fabrique de meubles	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825408
Transports	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825409



Nom du site	Fiche détaillée
DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825412
Atelier de galvanoplastie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825413
Fabrication de cercueuils/(ex Menuiserie)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825418
Réparateur de vélomoteur	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825421
DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825422
Serrurerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825426
Transports	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825431
Dépôt d'acétylène	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825433
Menuiserie ébénisterie/(ex Garage)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825440
Transports	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825444
Entreprise de levage manutention	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825446
Menuiserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825450
Négociants en matériaux de construction	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825451
Carrosserie, garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825458
Usine d'engrais	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825459
Atelier d'application de vernis	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825463
Dépôt de Gaz	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825469
Station-service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825475
Blanchisserie, teinturerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825482
Dépôt de peinture	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825485
Station-service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825489



Nom du site	Fiche détaillée
Centre Commercial	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825491
Transformateur	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825500
Transformateur	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825502
Dépôt de produits de préservation du bois	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825508
Dépôt de produits agropharmaceutiques	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825514
Fabrication d'articles de bureau	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825520
Blanchisserie, teinturerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825527
Blanchisserie, teinturerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825534
Electromécanique	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825549
Réparation de machines électriques et de groupes électrogènes	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825555
Carrosserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3825556

Inventaires des sites pollués ou potentiellement pollués (Basol)

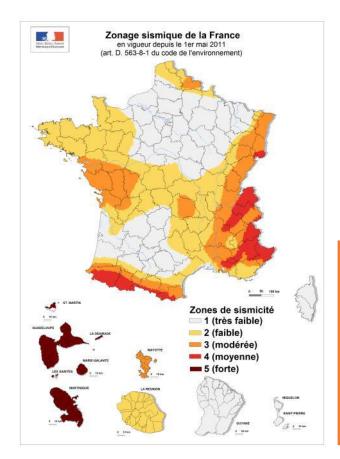
Nom du site	Fiche détaillée
WOLSELEY FRANCE Bois et Matériaux	https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/instruction/SSP001211101

Inventaire des site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

Nom du site	Fiche détaillée
Schenker Joyau	https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00003600101



### Le zonage sismique sur ma commune



#### Le zonage sismique de la France:

Les données de sismicité instrumentale et historique et des calculs de probabilité permettent d'aboutir à l'élaboration d'un zonage sismique. Cette analyse probabiliste représente la possibilité pour un lieu donné, d'être exposé à des secousses telluriques.

Elle prend en compte la répartition spatiale non uniforme de la sismicité sur le territoire français et a permis d'établir la cartographie ci-contre qui découpe le territoire français en 5 zones de sismicité: très faible, faible, modérée, moyenne, forte. Les constructeurs s'appuient sur ce zonage sismique pour appliquer des dispositions de constructions adaptées au degré d'exposition au risque sismique.

La réglementation distingue quatre catégories d'importance (selon leur utilisation et leur rôle dans la gestion de crise):

- I bâtiments dans lesquels il n'y a aucune activité humaine nécessitant un séjour de longue durée
- II bâtiments de faible hauteur, habitations individuelles
- III établissements recevant du public, établissements scolaires, logements sociaux
- IV bâtiments indispensables à la sécurité civile et à la gestion de crise (hôpitaux, casernes de pompiers, préfectures ...)

Pou	ır les bâtiments neufs	1	2	3	4	5
1		Aucune exigence				
11		Aucur			PMI-EC8	Règles CPMI-EC8 Zone5
	A LE	Aucune e	Aucune exigence Eurocode 8			
III		Aucune exigence	Eurocode 8			
IV		Aucune exigence	Eurocode 8			

Si vous habitez, construisez votre maison ou effectuez des travaux :

- en zone 1, aucune règle parasismique n'est imposée;
- en **zone 2**, aucune règle parasismique n'est imposée sur les maisons individuelles et les petits bâtiments. Les règles de l'Eurocode 8 sont imposées pour les logements sociaux et les immeubles de grande taille ;
- en **zone 3 et 4**, des règles simplifiées appelées CPMI –EC8 zone 3/4 peuvent s'appliquer pour les maisons individuelles;
- en zone 5, des règles simplifiées appelées CPMI-EC8 zone
  5 peuvent s'appliquer pour les maisons individuelles.

Pour connaitre, votre zone de sismicité: https:// www.georisques.gouv.fr/ - rubrique « Connaitre les risques près de chez moi »

Le moyen le plus sûr pour résister aux effets des séismes est la construction parasismique : concevoir et construire selon les normes parasismique en vigueur, tenir compte des caractéristiques géologiques et mécaniques du sol.

### Pour en savoir plus:

Qu'est-ce qu'un séisme, comment mesure-t-on un séisme ? —> https://www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque/seisme

Que faire en cas de séisme ? —> https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-proteger/que-faire-en-cas-de-seisme